

Mesures du ministère de la Famille (Ministère) (état de réalisation au 31 mars 2024)	Crédits prévus 2023-2024	Crédits dépensés au 31 mars 2024
1. Adopter une stratégie de communication numérique dans le but de regrouper au même endroit de l’information sur l’intimidation et la cyberintimidation, de proposer des outils de prévention et d’intervention auprès de différentes clientèles ainsi que de faciliter les échanges entre les intervenants et intervenantes de même que l’orientation vers des ressources d’aide. 100 % de la section Intimidation transférée sur Québec.ca. - Mise en ligne de 13 outils sur Québec.ca. - Mise à jour des documents de la Trousse Anti-Troll et élaboration de la plateforme Web pour l’animation d’un groupe d’échange de pratiques sur l’intimidation.	404 109 \$	257 400 \$
2. Réaliser un portrait statistique global de l'intimidation et de la cyberintimidation au Québec pour faire progresser les connaissances. Diffusion, le 18 janvier 2024, des résultats de l’Enquête sur les rapports sociaux.	393 100 \$	393 100 \$
17. Réaliser un plan de communication annuel qui comporte des stratégies et des moyens de communication actuels et adaptés aux différentes clientèles afin de les sensibiliser aux phénomènes de l’intimidation et de la cyberintimidation. Diffusion du volet adulte de la campagne <i>La cyberintimidation, ça passe pas</i> (3 au 28 mai 2023 – 20 novembre au 17 décembre 2023).	550 000 \$	499 701 \$
18. Réviser les modalités du Programme de soutien financier <i>Ensemble contre l’intimidation</i> pour répondre davantage aux besoins des organismes et des milieux, notamment en permettant la réalisation de projets sur une plus longue période. - Appel de projets lancé du 8 mai au 30 juin 2023. 85 projets reçus, 26 financés.	1 500 000 \$ (dont 300 000 \$ en autofinancement)	680 532 \$ (pour l’appel de projets 2023-2024) La somme résiduelle a servi à payer les projets antérieurs
20. Reconnaître la contribution exemplaire d’individus, d’organismes scolaires et d’organisations dans la création d’environnements sécuritaires et inclusifs par la remise du prix <i>Ensemble contre l’intimidation</i> . Promotion de l’appel de candidatures pour le prix <i>Ensemble contre l’intimidation</i> qui se tiendra à l’automne 2024.	- \$	7 895 \$
25. Actualiser la trousse média sur l’intimidation en fonction des données les plus à jour. Actualisation de divers contenus (personnes autochtones, personnes de la diversité sexuelle et de genre, prévention de l’intimidation, intimidation chez les jeunes).	53 000 \$	53 000 \$